

Séance du 28 Mars 1942

L'an mil neuf cent quarante deux et le vingt huit Mars et vingt une heure, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Rogu de Lassus maire.

Étaient présents: M. M. - Bouché, Marégot adjoints. M. M. - Briabent, Labayle, Isnard, Beyret, Giraudon, Ladère, Eycheime, Vallès, Madame Salles. Absents: M. M. - Seilhan, Castet, Blanchard, Guissequin, Dorbessan, Boudoumet, (prisonnier de guerre).

L'ordre du jour:

Monsieur le Maire expose que la série 5 de Rente amortissable 5% 1920 comprise sur les titres n° 11.710 volume 9. est sortie au tirage d'amortissement du 16 septembre 1941.

Le Conseil Municipal approuve la délibération du Bureau de Bienfaisance et prend une décision conforme.

Ensuite. Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il est nécessaire de contracter une assurance contre l'Incendie pour garantir l'immeuble Besins qui sert de nouvelle Mairie à la Commune.

Il propose de s'adresser à la Cie "La Préserveurice" dont le siège social est situé à Paris 18 rue de Londres et d'assurer le bâtiment pour la somme de 300.000 fr- le recours des voisins pour celle de 20.000 fr- et les objets mobiliers pour celle de 15.000 fr-

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire approuve les termes de l'assurance projetée et l'autorise de signer les polices et avenants concernant l'assurance dont il s'agit. La première prime à payer sera prise sur le chapitre XII annuances des bâtiments Communaux.

Rente 5% 1920 amortie

vu et approuvé le 20 avril 1942 M. le Sous-Prefet,

Assurance de la N^{lle} Mairie.

vu et approuvé M. le Sous-Prefet 24 Avril 1942

Signatures: Rogu de Lassus, C. Briabent, Guissequin, J. Salles, Eycheime, Boudoumet, Vallès, Ladère, Isnard, Beyret, Labayle, Bouché, Marégot.